

Communiqué de presse

Paris, le 8 février 2024

Choc des savoirs : face à la pression des personnels, le ministère s'est pris les pieds dans le tapis !

Après la très forte mobilisation du 1er février, la ministre de l'Éducation nationale est fébrile : les personnels se sont massivement mobilisés pour dire non aux groupes de niveau et à l'ensemble de la réforme Choc des savoirs. Les personnels revendiquent au contraire des hausses de salaires et des moyens pour l'école publique.

La mobilisation des personnels montre que le ministère ne peut passer en force contre l'avis de tous les professionnels de l'éducation : la réforme "Choc des savoirs" est une réforme inégalitaire qui organise le tri social des élèves et renforce l'exclusion des élèves les plus en fragiles, les élèves en difficulté scolaire et/ou sociale, les élèves en situation de handicap, les élèves allophones.

Les textes Choc des savoirs ont été soumis à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation le 8 février. Dans les projets de textes envoyés aux organisations syndicales, on observe un recul du ministère qui n'ose plus mettre en avant les "groupes de niveau" mais seulement des "groupes" en laissant une très large autonomie aux collèges dans la mise en œuvre. Cette omission ne permettra cependant pas au ministère de faire oublier le sens de sa réforme : un tri social des élèves dans des groupes ségrégués qui va désorganiser les collèges. Cela montre toutefois que la ministre Amélie Oudéa-Castéra a renoncé à convaincre du bien fondé de la réforme dictée par le gouvernement. Pourquoi ne renonce-t-elle pas à présent tout simplement à sa logique de casse du groupe-classe et de désorganisation des collèges ? L'absence de moyens conséquents conduit à aspirer les dédoublements dans les autres disciplines pour mettre en œuvre ces groupes en français et en maths.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Les projets de textes transmis indiquent toujours une baisse du volume horaire pour la classe de sixième et permettent une baisse du volume horaire pour l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité de la classe de cinquième à la troisième : c'est inacceptable. SUD éducation dénonce l'utilisation des heures d'options pour financer la réforme Choc des savoirs et revendique le retour de la technologie en classe de sixième.

Le recul sur l'appellation "groupes de niveau" n'est pas suffisant, il montre que le ministère est incapable de défendre sa réforme et que la mobilisation porte ses fruits. Il faut en finir avec les groupes en français et en mathématiques au collège, les classes préparatoires à la seconde, véritable instrument de sélection à l'entrée du lycée et plus globalement avec l'ensemble de cette réforme du tri social pour, au contraire, déployer des moyens conséquents pour baisser significativement le nombre d'élèves par classe.

SUD éducation appelle les personnels à poursuivre la mobilisation en participant à tous les rendez-vous dans les départements : rassemblements, manifestations, assemblée générale, grève... et à signer la pétition intersyndicale :

<https://www.sudeducation.org/petition-intersyndicale-ensemble-nous-disons-non-au-choc-des-savoirs/>